EVALUATION DU PROGRAMME EUROPÉEN LEADER 2014 - 2022

DU GAL DES TERROIRS DU LAURAGAIS

UN PROGRAMME LEADER SUR LE PAYS LAURAGAIS,

POURQUOI?

Le dispositif LEADER (Liaison entre les actions de développement de l'économie rurale) donne les moyens financiers et humains pour accompagner les projets d'un territoire par l'intermédiaire d'un GAL (groupe d'action locale).

Le Gal des Terroirs du Lauragais est porté par le PETR du Pays Lauragais. Son périmètre couvre 3 départements (Haute-Garonne, Tarn et Aude), 4 Communautés de communes, 167 communes et plus de 110 000 habitants. Ce territoire de projets est traversé par le canal du Midi et ses sources, il abrite le Parc Naturel Régional Haut-Languedoc et possède une diversité de paysages ruraux (entre plaines, vallons et montagne). Il accueille des acteurs dynamiques aussi bien en économie touristique, culturelle et a des enjeux de développement de services, de mobilité et énergétique, ce qui rend particulièrement pertinent l'accompagnement de son développement par ce dispositif européen.





PAR QUI?

Le comité de programmation est chargé d'élaborer la stratégie et de sélectionner les projets.

En amont, les projets passent en comité technique, composé d'élus et de partenaires locaux, qui donne un avis sur la pertinence des projets et leur attribue une pré-notation au regard de la stratégie définie.

Sur la période, le comité de programmation s'est réuni **15 fois en présentiel et 11 fois en consultation** écrite, donc en moyenne 2 comités de programmation et une consultation écrite par an.













LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

COMMENT?

DES MOYENS D'INGÉNIERIE

Une équipe d'animation et de gestion de 1,5 ETP en 2015, jusqu'à 2,5 ETP en 2022 pour : Informer et communiquer sur le LEADER, identifier les cofinancements à solliciter, conseiller et accompagner les porteurs de projets de la demande d'aide au paiement, coordonner l'intervention des acteurs du territoire, valoriser les projets aidés.



UNE ENVELOPPE FINANCIÈRE

Afin de contribuer au développement territorial, le GAL des Terroirs du Lauragais a bénéficié entre 2014 et 2022 et après deux ré-abondements, d'une enveloppe totale de 4 544 867 €.

POUR QUELLE STRATÉGIE?





107 DOSSIERS programmés ou à programmer dont :

61 projets publics & 37 projet privés*.

DES MOYENS DE COMMUNICATION

Flyers, site internet, réseaux sociaux.

Des vidéos pédagogiques et un film d'animation sur les principes d'accompagnement. Une carte interactive des projets.

Emploi et économie

26 projets 1 067 779 € de Leader

1 905 220 € de Leader

Services à la population 7 projets 523 775 € de Leader

Coopérations

Tourisme

32 projets

5 projets 109 800 € de Leader

Culture

28 projets 745 005 € de Leader

LE MONTAGE FINANCIER

Montant total d'investissement : 21 655 687 €

(coût des projets financés par le LEADER)

Montant leader programmé : 4 418 544 €

soit, au 31/12/2022, un taux de programmation de 97 % de l'enveloppe totale

allouée et 100% de programmation prévue

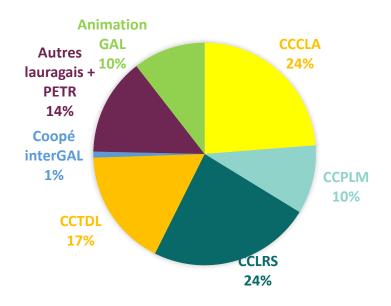
Montant moyen LEADER : 42 486 € par projet

pour un coût moyen de projet de 208 228 €, soit un taux moyen de **20** % **de**

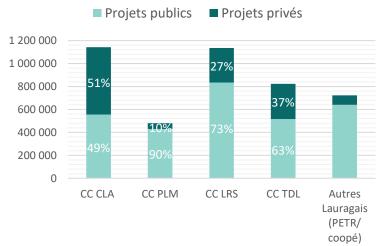
subvention



Ventilation de l'enveloppe par territoire



Ventilation de l'enveloppe par intercommunalité entre projets privés et publics



UN BILAN POSITIF AVEC DES MARGES DE PROGRÈS

Des résultats au-delà de ceux escomptés

- 220 porteurs de projets rencontrés,
 107 dossiers votés ou en cours. 3
 projets abandonnés après octroi de la subvention
- Accompagnement et financement de projets structurants du territoire, sur les thématiques stratégiques identifiées permettant une mise en réseau et structuration des acteurs.
- Une communication active avec de nombreux outils récemment actualisés (plaquette d'information, Site internet, film).

Un contexte mouvementé et des marges de progrès

- Des retards de l'instruction :
 - A la programmation, avec un changement d'autorité de gestion (AG) en cours de programmation.
 - Au paiement : seulement 18% de l'enveloppe payés au 31/12/2022
- Peu de dossiers de coopération, complexes à mettre en œuvre.
- Une difficulté d'accès au LEADER des petits projets, en particulier privés du fait du montant plancher LEADER de 10 000€. De plus, ils doivent faire face à un montage complexe des dossiers, associé à l'obligation d'avance de trésorerie.

LE PROGRAMME LEADER **QUELS IMPACTS?**

UNE DÉMARCHE BOTTOM-UP ET PARTENARIALE :

- Des liens et des réseaux mis en place grâce à l'animation Leader
- Un programme qui répond aux besoins locaux

EMPLOI:

37,5% des porteurs de projets interrogés* disent avoir créé au moins un emploi et 20,8% avoir maintenu l'emploi de leur structure grâce au financement Leader, soit 26 emplois créés ou maintenus

COOPÉRATION:

5 projets accompagnés sur 2 thématiques :

- alimentation/circuits courts : Inter Plan alimentaire territorial (PAT)
- tourisme : coopération autour du canal du Midi et des cours d'eau

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE :

- 18 aménagements de plan d'eau, autour du canal du Midi et de chemins de randonnées
- 14 manifestations culturelles soutenues
- 14 projets d'économie circulaire, d'Economie Sociale et Solidaire et de tiers lieux
- 1 Plan alimentaire territorial et une coopération autour des PAT
- 5 multi-services ou bistrots de pays
- 7 projets de modernisation de l'offre de service à la population (crèches, médiathèques, ...)

INNOVATION:

2/3 des porteurs* soulignent que leur projet a permis d'apporter une innovation, particulier en nouveau produit en Lauragais.

ET APRÈS?

Sur la base du programme 2014-2022 et de son évaluation,

UN NOUVEAU PROGRAMME 2023

« LE LAURAGAIS, UNE RURALITÉ DYNAMIQUE **INNOVANTE ET DURABLE »**

2027

Enveloppe de 2 206 886 €



GAL DES TERROIRS DU LAURAGAIS

Contact: laurie.milesi@payslauragais.com - 04 68 60 56 56 - 06 35 50 91 88

^{*} Enquête de satisfaction menée en 2022 auprès de 50 porteurs de projets = 24 répondants